



Championnats Ligue Jeunes

Règlement Cahier des charges

BADMINTON CENTRE-VAL DE LOIRE Ligue régionale

Edité le 27/03/2017 - 6 pages
Adoption en Conseil d'administration du 24/03/2017

Mise en application le 01/09/2017

Diffusion à :
- Membres du Conseil d'administration,
- Présidents de clubs.

Cette compétition vise :

- à permettre aux meilleurs jeunes de la région Centre-Val de Loire de se confronter afin de favoriser leur épanouissement vers une pratique de haut niveau,
- à décerner les titres de champions régionaux,
- à développer le badminton localement en impulsant une dynamique événementielle,
- à diffuser une image positive du badminton au travers d'une compétition crédible.

Les Championnats de Ligue Jeunes visent donc des objectifs sportifs mais constituent également un des supports de développement de notre sport dans la région Centre-Val de Loire.

1. ETENDUE DU REGLEMENT

1.1. Champ d'application

Le présent texte a pour objet de définir les conditions de participations, les modalités d'engagement et le déroulement de l'ensemble de la compétition dénommée « Championnats de Ligue Jeunes ».

2. REGLEMENT

Les Championnats de Ligue Jeunes se déroulent selon les règles conjointes de la Badminton World Fédération (BWF) et de la Fédération Française de Badminton (FFBaD) énoncées dans le Règlement Général des Compétitions (RGC).

Elles sont complétées par le présent règlement.

3. CRITERES DE PARTICIPATION

3.1. Licences

Seuls peuvent être admis à participer à cette compétition, les joueurs licenciés à la FFBaD pour la saison en cours et ne faisant l'objet d'aucune suspension pour ses compétitions.

3.2. Provenance

Ne sont admis que les joueurs licenciés en région Centre-Val de Loire.

3.3. Catégories

La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses des catégories Poussins/Benjamins/Minimes/Cadets/Juniors.

La compétition est également ouverte aux Minibad (uniquement le dimanche en simple) dans un objectif de détection mais ne délivrera aucun titre de champion de Ligue.

3.4. Tableaux

Les tableaux proposés sont le Simple Messieurs, le Simple Dames, le Double Messieurs, le Double Dames et le Double Mixte.

Inscription possible sur 3 tableaux.

3.5. Surclassement

Le surclassement n'est pas autorisé pour les catégories jeunes, sauf sur invitation exceptionnelle accordée par l'ETR, et d'avoir participé au Championnat départemental dans la catégorie concernée.

3.6. Modalités de sélection

3.6.1. Simple

- Pour les catégories Minibad et Poussins, pas de limite d'inscription.
- Pour les catégories Benjamins et Minimes, le nombre de joueurs admis est restreint à un maximum de 24 joueurs sélectionnés comme suit :
 - les 8 premiers inscrits au CPPH de simple à J-8 semaines des Championnats de Ligue,
 - les 4 invitations données par les Cadres de l'ETR à J-8 semaines des Championnats de Ligue,
 - les 2 représentants par Comité Départemental en dehors de la liste précédente, si possible sur la base des championnats départementaux (2*6 départements = 12 joueurs). Les Comités doivent indiquer la liste de leurs représentants à la Ligue avant J-4 semaines des Championnats de Ligue.
- Pour les catégories Cadets et Juniors, le nombre de joueurs admis est restreint à un maximum de 12 joueurs sélectionnés comme suit :
 - les 6 premiers inscrits au CPPH de simple à J-8 semaines des Championnats de Ligue,
 - 1 représentant par Comité Départemental en dehors de la liste précédente, si possible sur la base du championnat départemental (1*6 départements = 6 joueurs). Les Comités doivent indiquer la liste de leurs représentants à la Ligue avant J-4 semaines des Championnats de Ligue. Au cas où un Comité n'aurait pas de représentant, le joueur suivant au CPPH, parmi les inscrits, est repêché.

3.6.2. Double et Double Mixte

Tout joueur qualifié en simple pour les Championnats de Ligue peut faire le double avec le partenaire de son choix (qualifié ou non en simple). La paire victorieuse du championnat départemental peut aussi s'inscrire au championnat de Ligue même si aucun des 2 joueurs n'est qualifié en simple.

4. INSCRIPTIONS

4.1. Modalités

La plaquette d'invitation doit être diffusée au plus tard à J-8 semaines avant la compétition et publiée sur le site internet de Badminton Centre-Val de Loire Ligue Régionale et sur la page dédiée sur les réseaux sociaux.

Les inscriptions doivent être réalisées sur l'annexe 1 et retournées à Badminton Centre-Val de Loire. La date limite d'inscription est fixée à J-15 jours avant la compétition.

Les inscriptions se font directement par les clubs.

Les Comités Départementaux doivent communiquer à la Ligue (réfèrent Commission Championnats de Ligue Jeunes) la liste de leurs représentants pour les catégories benjamins à juniors avant J-4 semaines des Championnats de Ligue.

Le CPPH pris en compte pour la constitution des tableaux est celui en vigueur à la date du tirage au sort.

Les convocations seront publiées et envoyées dans la semaine précédant la compétition.

4.2. Montant

Voir annexe financière.

5. HORAIRES ET CONSTITUTION DES TABLEAUX

5.1. Horaires

L'accueil des joueurs se fait à partir de 9h le samedi.

Début de la compétition à 10h le samedi.

Fin suggérée des matchs à 20h le samedi pour les catégories poussins et benjamins, si possible.

Les finales auront lieu le dimanche sauf si tableaux pouvant se jouer en entier le samedi.

Fin de la compétition recommandée vers 16h le dimanche.

5.2. Constitution des tableaux

5.2.1. Tableau Minibad

Poule, puis élimination directe, uniquement en simple, le dimanche.

5.2.2. Autres tableaux Jeunes

Poules souhaitées, puis élimination directe, dans le respect de la limite de 8 matchs/jour/joueur.

En cas d'échéancier trop chargé, les tableaux de simple passeront en élimination directe en commençant par les catégories les plus âgées.

Les joueurs sont placés dans le tableau en fonction de leur classement CPPH, à la date du tirage au sort.

6. ORGANISATION

6.1. Répartition des rôles

L'organisation de la compétition est prise en charge par Badminton Centre-Val de Loire associée au Comité départemental (ou l'un de ses clubs) qui accueille la compétition.

La Ligue, le Comité départemental (et son club éventuel) réaliseront un travail collectif.

6.1.1. Le Comité départemental (et son club éventuel) hôte

- Retire les bénéfices de la buvette,
- Perçoit 1/3 du montant des inscriptions,
- Assure la réservation des infrastructures,
- Prévoit l'équipe de bénévoles nécessaire au bon fonctionnement de la compétition (accueil / montage / démontage / table de marque / espace VIP...) ainsi que le matériel (poteaux / filets / bacs / buvette / table de marque / espace VIP...),
- Fournit un lot d'accueil à chacun des joueurs,
- Assure la mise en place d'une buvette dans chaque gymnase,
- Prévoit un pot de clôture de la compétition,
- Communique localement (presse, élus, ...).

6.1.2. La Ligue

- Réalise la plaquette d'invitation (document type) en partenariat avec l'organisateur,
- Diffuse la plaquette d'invitation aux clubs de Badminton Centre-Val de Loire Ligue Régionale,
- Perçoit 2/3 du montant des inscriptions (destinées au financement des lots),
- Gère la réception des inscriptions,
- En relation avec le JA, gère la constitution des tableaux,
- Envoie les convocations,

- Fournit les récompenses (médailles, trophées),
- Fournit les volants pour les finales,
- Apporte un soutien matériel (moquette, tapis, plantes vertes, espace VIP, ...), si nécessaire,
- Prend en charge les indemnités et frais du juge-arbitre et de ses adjoints,
- Versera un forfait arbitrage à l'organisateur selon le tableau suivant :

Nombre de finales arbitrées		Nombre d'arbitres minimum recommandé	Indemnité	Forfait déplacement	Somme forfaitaire
de	à				
5	6	2	48	90	138
7	9	3	72	135	207
10	14	4	96	180	276
15	20	5	120	225	345

6.2. Infrastructures

Le nombre total de terrains souhaité est de 12 au minimum et la compétition pourra se dérouler sur 3 salles en cas de besoin.

Les différents gymnases doivent être adaptés à la pratique du badminton.

Les salles devront être présentées agréablement (présence de bacs pour les joueurs, si possible, séparation entre les terrains, plantes vertes,...).

Les matchs de la catégorie poussin et Minibad doivent se dérouler sur des terrains adaptés (filet à 1m40).

Des chaises d'arbitre pour les officiels devront être mises en place par l'organisateur, sur la plupart des terrains si possible.

6.3. Arbitrage

La CRA (Commission Régionale d'Arbitrage) se charge de désigner juge-arbitres et arbitres. L'organisateur cherchera des arbitres. Cependant, il devra obligatoirement prendre contact avec la CRA qui donnera alors la liste des arbitres devant participer à l'arbitrage des finales pour validation ou passage de grade.

Les finales doivent être arbitrées ainsi que les demi-finales, si possible.

7. LIEUX ET DATE

7.1. Attribution de la compétition

Une rotation géographique pour l'attribution de l'organisation des Championnats de Ligue est mise en place.

7.2. Date

Il est impératif qu'un minimum de compétition ait lieu au sein de Badminton Centre-Val de Loire, Ligue régionale, sur ce même week-end.

8. MODE OPERATOIRE

Avant J-90, désignation des juges-arbitres par la CRA,

J-90 (ou avant), demande d'autorisation sous Poona faite par la Ligue en respectant ce cahier des charges et en intitulant la compétition « Championnats de Ligue Centre-Val de Loire Jeunes 20.. »,

J-60, constitution du dossier d'inscription par la Ligue en partenariat avec l'organisateur. Envoi du dossier par la Ligue à tous les Comités Départementaux et clubs de la Ligue. Mise en ligne sur le site de la Ligue et la page de réseaux sociaux dédiée,

J-15, date limite de retour des inscriptions dématérialisées à la Ligue qui fera l'ensemble des vérifications nécessaires, saisie progressive des inscriptions dans le logiciel de compétitions retenu,

J-10, envoi par le responsable des Championnats, du fichier de la compétition, des têtes de série au juge-arbitre et à l'organisateur pour la réalisation des tableaux et échéanciers.

J-8, avec l'accord du juge-arbitre, envoi par la Ligue, des convocations aux clubs ainsi qu'un plan d'accès,

Le dimanche de la compétition, envoi par l'organisateur au responsable des Championnats du fichier de la compétition,

J+1 maxi, mise en ligne sur Poona par le juge-arbitre du fichier d'import des résultats.